Police d'assurance voyage du régime annuel Medipac de la Légion
Exigences d'admissibilité

Vous n'êtes pas admissible à ce régime si au moins une des situations suivantes s'applique à vous :

- Vous étudiez à temps plein dans un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada;
- En raison d'un accident, d'une maladie, d'un état de fragilité ou de douleurs chroniques, vous êtes incapable d'accomplir sans aide AU MOINS L'UNE des activités quotidiennes suivantes : vous laver, vous nourrir, vous habiller, aller à la toilette, vous coucher ou sortir du lit, vous asseoir sur un siège ou vous relever;
- Vous avez déjà subi toute forme d'insuffisance cardiaque ou de chirurgie cardiaque;
- Vous souffrez actuellement de myocardiopathie et/ou de cardiopathie valvulaire;
- Avant la date de la proposition, vous avez reçu un diagnostic de maladie en phase terminale ou un médecin vous a conseillé de ne pas voyager;
- Vous avez reçu une greffe d'organe ou de moelle osseuse (sauf une greffe de cornée);
- Au cours des 5 années précédant la date de la proposition, vous avez :
  - o subi un traitement médical, reçu une ordonnance ou pris des médicaments ou reçu un diagnostic relativement à un cancer du poumon, à un cancer métastatique ou à au moins deux types de cancer (excepté les carcinomes basocellulaire et spinocellulaire); et/ou
  - o pris ou reçu une ordonnance pour du Lasix et/ou du Furosemide et/ou de la nitroglycérine et/ou de l'insuline; et/ou
  - o été en traitement d'hémodialyse et/ou reçu des transfusions sanguines et/ou utilisé un dispensateur d'oxygène à domicile;
- Au cours des 12 mois précédant la date de la proposition, vous avez eu une affection pulmonaire pour laquelle vous avez été hospitalisé et/ou pour laquelle vous avez pris ou reçu une ordonnance pour de la prednisone (ou un stéroïde oral équivalent);
- Au cours des 6 derniers mois, vous avez pris ou reçu des ordonnances pour un total de 4 médicaments ou plus. **N'incluez pas** les médicaments suivants : hormonothérapie substitutive (thyroïde ou ménopause), médicaments pour la diarrhée en voyage, ou toute forme de vaccination. **N'incluez pas** les médicaments topiques appliqués dans les oreilles ou les yeux ou sur le cuir chevelu ou la peau, **sauf** toute forme de nitroglycérine ou tout médicament contre l'angine.

Si vous n'êtes pas admissible à la souscription de ce régime, appelez Medipac au 1-877-462-7267.